

REUNION DU BUREAU
DU 12 FEVRIER 2024 A 17H45
A PERPIGNAN

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU BUREAU DU 12 FEVRIER 2024

Le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 12 février 2024 à 17h45 au siège du SYM Pyrénées Méditerranée, à PERPIGNAN, sous la Présidence de Monsieur Robert RAYNAUD.

<u>PRESENTS</u> : MMES et MM	<u>ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR</u> : MMES et MM
<ul style="list-style-type: none">▪ BAYONA Jacques▪ CAMPS Philippe▪ CAYROL Dominique▪ GAY Catherine▪ GOT Patrick▪ IFSSAH Charles▪ MONIER Christiane▪ OUROS Jeanne▪ RAYNAL Gérard▪ RAYNAUD Robert▪ ROLLAND MCKENZIE Corinne▪ SOL Frédéric	<ul style="list-style-type: none">▪ GRANIER Michèle à Patrick GOT▪ MOULIN Alexandre à Robert RAYNAUD

Après enregistrement des pouvoirs et des élus effectivement présents, M. le Président a déclaré ouverte la séance, le quorum de 10 ayant été atteint (14 Elus présents ou représentés).

M. Frédéric SOL a été élu secrétaire de séance.

La séance se poursuit ensuite avec les différents points à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du Bureau du 11 octobre 2023
- 2) Modification du tableau des effectifs – Exercice 2024
- 3) Informations et Questions diverses

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DU 11 OCTOBRE 2023

Délibération n° B.01/2024

M. Le Président,

PROPOSE de soumettre au vote l'approbation du Procès-Verbal de la séance du Bureau syndical en date du 11 octobre 2023.

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

ADOpte le Procès-Verbal du Bureau syndical du 11 octobre 2023.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – EXERCICE 2024

Délibération n° B.02/2024

M. Le Président,

INFORME les Membres du Bureau qu'après la réorganisation opérée en 2023, il y a lieu de créer un poste.

PROPOSE aux Membres du Bureau syndical de créer un poste d'adjoint administratif principal 2^e classe.

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Bureau syndical,

ADOpte la création du poste proposé au tableau des effectifs ci-dessous :

POSTES	OUVERTS	POURVUS T.C.	POURVUS T.N.C.	A POURVOIR
Directeur Général des Services de 40 000 à 80 000 habitants	1	1	0	0
Attaché Hors Classe	1	1	0	0
Attaché Principal	1	0	0	1
Rédacteur Territorial	3	2	0	1
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	2	0	0	2
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	2	1	0	1
Adjoint Administratif	2	1	0	1
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	1	1	0	0
Adjoint Technique Territorial Principal 1 ^{ère} classe TC	1	1	0	0
Adjoint Technique Territorial Principal 2 ^{ème} classe TC	2	1	0	1
Adjoint Technique Territorial Principal 1 ^{ère} classe TNC	2	0	2	0
Adjoint Technique Territorial Principal 2 ^{ème} classe TNC	3	0	1	2
Adjoint Technique Territorial TC	3	2	0	1
Adjoint Technique Territorial TNC	2	0	2	0
Adjoint Technique Territorial Contractuel TC	1	0	0	1
Adjoint Technique Territorial Contractuel TNC	2	0	0	2

DIT que les crédits sont inscrits au budget, chapitre 012.

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour, relatif aux délibérations et questions diverses étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

Le Secrétaire de Séance,
Frédéric SOL



Perpignan, le

20 FEV. 2024

Le Président,
Robert RAYNAUD

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20240702-B_03_2024-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024